

MOT DE LA DIRECTION

La première étape se terminera le 9 novembre prochain. Nous vous invitons à encourager votre enfant à persévérer dans cette période qui peut s'avérer intense pour certains. Les enseignantes et enseignants vous enverront prochainement des invitations à venir les rencontrer d'ici le 23 novembre afin de discuter du cheminement scolaire de votre enfant. Nous vous souhaitons de belles rencontres.

Michel Pineau
Directeur

Marie-Josée Dubé
Directrice adjointe

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2018

RÉSUMÉ

Voici un résumé des points traités lors du Conseil d'établissement du 3 octobre 2018

- Rapport de reddition de compte :
 - De la présidence;
 - De la direction;
 - Correspondance reçue.
- Rappel des pouvoirs et responsabilités du Conseil d'établissement
- Règles de régie interne
- Élections : présidence et vice-présidence
- Nomination d'un représentant de la communauté
- Approbation du calendrier des rencontres et de l'échéancier du CÉ
- Approbation des sorties éducatives pour 2018-2019
- Approbation du budget de l'école
- Approbation du budget du Conseil d'établissement
- Modifications à l'organisation scolaire de Sainte-Famille
- Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation
- Information du comité de parents

PROCHAINE SÉANCE DU CÉ

Date : 3 décembre 2018

Lieu : École de l'Île-d'Orléans - Saint-Pierre (Local 201)

DATES IMPORTANTES ET SORTIES/ACTIVITÉS

| Date | Événement |
|-------------------------------|--|
| 5 novembre 2018 | Sortie au "Grand Théâtre de Québec" pour les élèves du préscolaire, 1^{re} année et la classe 2^e/3^e année de Saint-Laurent. |
| 7 novembre 2018 | Journée thématique - tous les élèves de Saint-Famille pourront s'habiller en pyjama |
| 15 novembre 2018 | PM pédagogique pour tous les élèves de Sainte-Famille |
| 16 novembre 2018 | Sortie au site traditionnel Huron, pour les élèves de 2^e/3^e et 3^e année de Saint-Laurent |
| Du 19 novembre au 23 novembre | Rencontre de parents (1 ^{er} bulletin) |
| 23 novembre 2018 | Pédagogique pour tous |
| 30 novembre 2018 | Sortie à l'école de cirque pour le 3^e cycle de Sainte-Famille, 4^e et 6^e année de Saint-Pierre. |

| SCP | | | |
|---|-----------------------|------------|--------------|
| Le 2 ^e système de comportement positif a été mis en place. | | | |
| École | Comportement | Tangible | Célébration |
| Saint-Laurent | Vestiaire | Météorites | À déterminer |
| Saint-Pierre | Déplacement | Plumes | À déterminer |
| Sainte-Famille | Vestiaire/déplacement | Marciens | À déterminer |

| SERVICE DE GARDE | |
|--|------------------------------|
| ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE | |
| Date | Événement |
| 23 novembre 2018 | Bibittes mobiles |
| 7 décembre 2018 | Bolides et catapultes |
| ALIMENT VEDETTE DU MOIS DE NOVEMBRE | |
| <ul style="list-style-type: none"> La carotte | |
| ALIMENT VEDETTE DU MOIS DE DÉCEMBRE | |
| <ul style="list-style-type: none"> La clémentine ou orange | |
| RAPPEL : | |
| <ul style="list-style-type: none"> Toutes les journées pédagogiques se déroulent au LogiSport à Saint-Pierre. | |

| SÉCURITÉ À LA FIN DES CLASSES |
|---|
| <p>Nous demandons aux parents de Saint-Laurent et de Sainte-Famille d'attendre le départ des autobus avant d'entrer sur la cour pour aller au service de garde puisque nous sommes en transition entre nos deux services. Le service de garde doit prendre ses présences avec minutie afin d'assurer la sécurité de tous.</p> <p>Merci de respecter rigoureusement cette directive.</p> <p>Pour la sécurité de tous les élèves, nous vous rappelons que lorsque vous déposez vos enfants au service de garde ou à l'école, vous devez en tout temps vous stationner :</p> <p>Saint-Pierre : sur le côté de l'école ou sur la Route des Prêtres. Il est strictement interdit de circuler en voiture ou de se garer face à l'école, cette voie étant réservée aux autobus.</p> <p>Saint-Laurent : Vous pouvez vous stationner dans le stationnement de l'Église.</p> <p>Sainte-Famille : Il est strictement interdit de circuler ou de se stationner dans la zone des autobus entre 7h30 et 16h00. Vous pouvez vous stationner dans le stationnement de l'Église.</p> <p>Merci de votre précieuse collaboration.</p> |

| CROSS COUNTRY |
|--|
| <p>Merci à M. Daniel Pouliot de La Ferme Onésime Pouliot inc. pour son accueil lors du cross-country, ainsi qu'à M. Martin Vézina des Producteurs de lait de la Capitale-Nationale-Côte-Nord et Mme Annie Châteauneuf de la Ferme des Trois-Côtes et pour leur commandite pour les laits au chocolat offerts aux élèves.</p> |

| VÊTEMENTS POUR L'HIVER |
|---|
| <p>On vous rappelle de vêtir vos enfants adéquatement selon la température annoncée. Le pantalon de neige est demandé à tous.</p> |

SORTIES SKI ALPIN

Voici les dates pour les sorties de ski :

| QUAND? | QUI? | OÙ? |
|---------------------------|--|---------------|
| 31 janvier 2019 | (3 ^e – 4 ^e – 5 ^e – 6 ^e) de Saint-Pierre et Sainte-Famille | Relais |
| 31 janvier 2019 | (préscolaire – 1 ^{re} – 2 ^e année) de Saint-Pierre et Sainte-Famille | Mont Ste-Anne |
| 7 février 2019 | (préscolaire – 2 ^e année d'Annick) de Saint-Laurent | Mont Ste-Anne |
| 8 février 2019 | (1 ^{re} année – 2 ^e année d'Isabelle) de Saint-Laurent | Mont Ste-Anne |
| 8 février 2019 | (3 ^e – 4 ^e – 5 ^e – 6 ^e) de Saint-Laurent | Relais |
| 1 ^{er} mars 2019 | (3 ^e – 4 ^e – 5 ^e – 6 ^e) de Saint-Pierre et Sainte-Famille | Relais |
| 1 ^{er} mars 2019 | (préscolaire – 1 ^{re} – 2 ^e année) de Saint-Pierre et Sainte-Famille | Mont Ste-Anne |
| 21 mars 2019 | (1 ^{re} année – 2 ^e année d'Isabelle) de Saint-Laurent | Mont Ste-Anne |
| 21 mars 2019 | (3 ^e – 4 ^e – 5 ^e – 6 ^e) de Saint-Laurent | Relais |
| 22 mars 2019 | (préscolaire – 2 ^e année d'Annick) de Saint-Laurent | Mont Ste-Anne |

OPÉRATION SOUS ZÉRO

La fondation Pierre Perrault est heureuse d'offrir des habits de neige à 23 enfants pour l'hiver qui s'en vient. Cette aide est rendue possible grâce au support de ses fidèles clients dans ses deux pharmacies de Château-Richer et de l'Île d'Orléans. Kathleen Dion et Danièle Ouellet, toutes deux pharmaciennes propriétaires, ont appuyé cette initiative qui a débuté l'an dernier. La fondation Pierre Perrault a pris un engagement de trois ans afin de supporter les familles de la région.

Pierre Perrault
Pharmacien, ASC



pierre@orleanspharma.ca

1015 route Prévost
Saint-Pierre, Île d'Orléans
GOA 4E0

TEMPÊTE ET FERMETURE DES ÉCOLES

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer de la procédure liée à la fermeture de nos écoles en cas de tempête. La Direction générale de la Commission scolaire est la seule instance qui peut prendre la décision de fermer les établissements. La Direction générale fait ce choix à la lumière de l'information obtenue par différentes sources (Environnement Canada, Transports Québec, Sûreté du Québec, Hydro-Québec, etc.), et en concertation avec les directions générales des commissions scolaires de la région.

La sécurité des élèves oriente toute décision de fermeture de nos établissements.

En ce sens, voici nos critères de prise de décision:

- Quantité de précipitation attendue
- État du réseau routier (déneigement, verglas, sécurité du transport scolaire et des élèves marcheurs)
- Visibilité et force des vents (présence de poudrerie, neige forte, etc.)
- État de la tempête
- Période de froid intense, rendant les véhicules scolaires moins fiables

Dans le cas où la Commission scolaire ne ferme pas ses écoles, vous pouvez décider de garder votre enfant à la maison et **nous vous prions d'en informer le secrétariat de l'école.**

Fermeture pour la journée

La décision de fermer les établissements est prise par la Commission scolaire, de façon générale entre 6h et 6h30.

Pour connaître l'information fiable concernant la décision, voici les trois sources officielles d'information:

- **Site Internet de la Commission scolaire (www.csdps.qc.ca)**
- **Page Facebook de la Commission scolaire**
- **Messagerie téléphonique du centre administratif de la Commission scolaire (418 666-4666) ou de l'école de votre enfant**

Nous effectuons un suivi auprès des médias, mais nous ne contrôlons pas le message, surtout en situation d'urgence ou de grande sollicitation.

SERVICES DE GARDE

Lors d'une tempête, tous les services de garde demeurent ouverts selon l'horaire habituel. Toutefois, en cas de conditions météorologiques exceptionnelles, la Direction générale pourrait prendre la décision de les fermer. Dans ce cas, l'information sera rendue disponible sur le site internet, la page Facebook et la messagerie du centre administratif ou de l'école.

Fermeture en cours de journée

Les conditions météorologiques qui se détériorent ou d'autres situations pourraient amener la Direction générale à prendre la décision de fermer une partie ou l'ensemble des écoles, en cours de journée.

En cas de mauvais temps, nous vous invitons à consulter régulièrement l'une des trois sources officielles d'information. Les services de garde demeureront ouverts, sauf exception.

Pour toute autre raison de fermeture (panne, bris d'aqueduc, etc.), votre établissement communiquera au besoin avec vous afin de vous en informer. Les renseignements pourraient aussi être diffusés par nos trois sources officielles.

Aide-mémoire

Téléphone de la Commission scolaire: 418-666-4666

Téléphone de l'école- bâtisse Sainte-Famille: 418-821-8080

Téléphone de l'école – bâtisse Saint-Laurent : 418 821-8090

Téléphone de l'école – bâtisse Saint-Pierre : 418 821-8066

Téléphone du service de garde: 418-821-8085

Site Internet de la Commission scolaire: www.csdps.qc.ca

Page Facebook de la Commission scolaire

Les services de garde demeureront ouverts.

Marie-Claude Asselin

Directrice générale

